500,000 francs : [suite]

Autor(en): **Berger, Louis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 30 [i.e.31]

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-184335

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

mettre les aises à la chotte devant qui rollie, car pou sû y aura; le temps a bargagné toute la vêpré, et ces enluges sont signe de marque! et pî regarde-voi comme les arbres vouichent et comme les genilles se froulent contre les ages. Tai! y plovigne déjà? Ne mouzi pas, mais dégroumille-toi!

500,000 FRANCS

III

Vingt ans après cette soirée, passée à la belle étoile, et sous les feuillages du Luxembourg, nous retrouvons Marie assise sur le même banc, elle est toute rêveuse, car il lui semble que la brise a les mêmes senteurs que celle qui soufflait lorsque Henri lui répétait de fugitifs serments; cette fois, elle n'a plus 19 ans, elle en a trente-huit, et la créature qui lui presse les mains n'est pas un jeune homme, c'est une charmante personne de vingt ans à peine. En un mot, nous avons sous les yeux une mère et sa fille.

— Non, mon enfant, non, disait la mère, nous ne devons plus consentir à recevoir M. Delaval, ce jeune homme appartient à une classe de la société fort au-dessus de la nôtre, et nos rapports ne pourraient avoir pour nous que des désillusions et, d'irréparables malheurs. Crois en celle qui te parle. Elle a aussi aimé un jeune homme d'une classe plus élevée que la sienne; elle aussi a reçu des serments qui avaient Dieu pour témoin; hélas! pour me consoler de ce passé trompeur de ce rêve dont je suis à peine réveillée, tu sais bien ce qui me reste.

— Et, se rapprochant de sa fille, elle l'embrassa tendrement en versant des larmes.

— Ce qu'il me reste, c'est toi, reprit-elle; tu m'as fait supporter toutes mes tristesses; mais si je te voyais malheureuse, je n'aurais plus la force de supporter les tiennes.

Henriette baissa la tête et répondit bientôt d'une voix émue.

— Je ne puis cependant me faire à l'idée que M. Gaston pourrait me tromper. Mon cœur semble prendre une voix pour m'affirmer que ce qu'il dit, il le pense. Ah! si vous saviez ce qui s'est passé depuis quelques jours.

— Et que s'est-il passé Henriette:

— Pour moi, il a refusé une dot de 500,000 francs! pour moi encore, il est résolu à braver la volonté de son oncle, qui veut le faire consentir à ce riche mariage.

La mère poussa un profond soupir, en murmurant d'une voix étouffée:

— Que de malheurs vous vous préparez l'un et l'autre; crois-moi, ma fille, les plus vives affections s'affaiblissent, et d'autres passions les remplacent; qui sait quand le souffle de l'ambition agitera l'esprit de M. Delaval, qui sait si alors il ne regrettera pas amèrement d'avoir rejeté la riche position qui lui est offerte aujourd'hui; qui sait si, secrètement, il ne t'en fera pas un amer reproche? Et toi, ne seras-tu pas désolée d'avoir retenu dans des rangs obscurs et pauvres celui que sa naissance et la fortune appelaient à briller dans les rangs élevés!

Henriette se jeta dans les bras de sa mère en s'écriant:

— Je refuserai la main de M. Gaston!

Après la scène dont nous avons été les témoins dans le petit salon de la rue St-Jacques, entre l'oncle et le neveu, lors du passage d'Henriette, il y eut entre nos deux personnages un long silence, pendant lequel l'un était livré à des souvenirs, l'autre à des conjectures se rattachant au présent.

Ce fut M. Laverdan qui, le premier, rompit le silence.

— Mon cher Gaston, dit-il, comment as-tu connu cette jeune personne que nous venons de voir passer et dont la vue m'a si fortement impressionné?

— Chez sa mère, mon oncle.

— Et sa mère, comment la nomme-t-on?

— Elle est connue dans son quartier sous le nom de madame Marie.

M. Laverdan treissaillit.

— Est-elle mariée? demanda-t-il avec hésitation.

— Non, mon oncle. Depuis la naissance d'Henriette, elle vit seule, travaillant pour vivre du matin au soir, et n'ayant d'autre société que celle de sa fille, qui elle aussi travaille comme sa mère.

— Et où demeure-t-elle cette brave dame?

— Oh! depuis vingt-quatre ans, elle habite toujours le même logement, rue des Maçons-Sorbonne, au troisième, sur le devant; c'est là qu'Henriette est née, et c'est là, si j'en crois mes suppositions, qu'ont dû prendre naissance les sentiments dont la pauvre Henriette est le fruit.

L'oncle se jeta au cou de Gaston en s'écriant avec une sorte de délire:

— C'est ma fille! te dis-je; tu ne me comprends donc pas, c'est ma fille!

— J'en étais déjà certain quand je vous ai vu pâlir et vous affaisser sous mes yeux.

— Certain, dis-tu?

— Oui, car vous aviez alors le timbre de voix qu'avait Henriette un jour qu'elle appelait sa mère qui était mourante.

M. Laverdan suffoquait.

— Un autre indice m'a mis sur la voie, reprit l'avocat avec un accent qui n'avait rien de magistral, n'aviez-vous pas, dans votre jeune temps, une certaine bague en corail des Indes, avec un chaton portant vos initiales? Où est-t-elle cette bague? Si vous ne le savez pas, je le sais, moi!

Et comme l'oncle, abattu, ne répondait pas, Gaston continua:

— A mon tour de vous faire de la morale. Oui, je le sais, où est cette bague? Au doigt de celle qui habitait rue des Maçons-Sorbonne; et de plus, je parie savoir d'où vous vient, en droite ligne, cette bague de deuil qui est à votre main droite.

— Tais-toi! tais-toi! fit M. Laverdan en portant les mains à son front avec un geste convulsil; puis il parut s'absorber dans ses pensées.

Ayant repris un peu de calme, il vit Gaston, tout habillé, se disposer à sortir.

— Où vas-tu? lui demanda-t-il d'une voix douce.

— Au jardin du Luxembourg.

— Et qu'y faire? il est déjà tard.

— Madame Marie veut apprendre à Henriette en ma présence à quoi s'expose une jeune fille pauvre qui croit aux serments d'un jeune homme riche.

— Je te suis, fit M. Laverdan, j'aurai une réponse à faire à l'interrogatoire...

Vingt minutes après l'oncle et le neveu pénétraient dans le Luxembourg.

A mesure qu'ils avançaient dans le jardin, une émotion de plus en plus profonde gagnait M. Laverdan; il lui semblait que la soirée était la même que celle d'il y a vingt ans; il revoyait le même ciel d'un bleu sombre, sur le palais; il revoyait les mêmes nuages, et, dans le frémissement des feuilles, il croyait entendre la voix des arbres qui lui souhaitaient la bienvenue.

— Il ne tarda pas à se trouver près de ce banc sur lequel il avait passé de si doux instants, et sous ce haut platane qui lui avait prêté son ombrage.

Seulement, sous ce platane, au lieu d'une créature il y en avait deux.

Gaston s'arrêta tout à coup.

— Je n'ose avancer, dit il.

— Les mêmes sentiments nous animaient, répartit l'oncle d'un ton grave; éloigne-toi un peu; quand tu ne seras pas de trop, c'est Henriette elle-même qui viendra te prévenir.

Et, sans en plus dire, M. Laverdan se dirigea d'un pas ferme vers le banc où étaient assises Henriette et sa mère.

A la vue du survenant, cette dernière poussa un cri et se jeta dans les bras de sa fille, comme si elle voyait une apparition.

— Calmez-vous, s'écria M. Laverdan, en accourant à elle. Reconnaissez-vous Henri... Henri, qui vous a promis de revenir et qui revient... Henri, qui a toujours ce même cœur,

où, sous cet arbre même, il vous a juré que vous auriez toujours un asile...

La pauvre femme défaillante, se laissa tomber dans les bras de M. Laverdan.

— Henriette! fit ce dernier d'une voix étouffée par l'émotion, viens embrasser ton père... Mes bras peuvent vous contenir toutes les deux!...

Un quart d'heure après, Gaston, ramené par Henriette, se retrouvait en face de son oncle.

— Monsieur mon neveu, dit alors ce dernier d'une voix allègre, daignerez-vous assister à mon prochain mariage.

Gaston resta stupéfait.

— Ne soyez pas ainsi surpris, monsieur l'avocat, reprit M. Laverdan, et trouvez bon d'avoir pour tante la mère de celle que vous aimez; en outre trouvez également bon que je vous signifie d'avoir à épouser ma fille dans le plus bref délai.

Les deux jeunes gens, ne sachant comment sortir de leur embarras, se tendirent les deux mains en souriant sous cape.

— Je te fais perdre une dot de 500,000 francs, mon brave Gaston, mais j'ai un million, et tu es mon unique héritier, il faut que tu en prennes ton parti.

— Allons, reprit M. Laverdan, je vais donner mon bras à votre future, monsieur mon gendre; priez votre tante de vouloir bien accepter le vôtre.

Les volontés de M. Laverdan furent accomplies le mois suivant: il épousait son ancienne amie et Gaston épousait Henriette.

LOUIS BERGER.

M. Hayes, président de la République américaine, vient d'adresser la circulaire suivante aux fonctionnaires des Etats-Unis :

Je désire, a-t-il dit, appeler votre attention sur le rôle qui convient aux employés de l'Etat dans les élections : Aucun fonctionnaire ne saurait être tenu de demander l'autorisation de prendre part à des manifestations politiques ou à des agitations électorales; on ne saurait d'aucune façon contester à ces fonctionnaires le droit de manifester leur opinion, soit par la parole, soit par écrit, pourvu que leur conduite ne soit pas contraire à leurs devoirs administratifs. Ces recommandations s'adressent à tous les employés des diverses branches de l'administration civile. Il est très désirable que chaque employé confirme sa conduite à ces instructions.

Dans une petite station de chemin de fer :

— Janette! disait une mère à sa fille, va vito atsetâ po veingt centimes d'âolhiès; n'ein n'ein pemin, y'è trossâ la derrâire hiai r'a nè et l'ein faut po repétassi lo broustou à ton pére et po recâodrè mon gredon.

— Yô vâo-tou qu'ein atsetéyo, n'ia min dè boutequa perquie.

— Et cé l'hommo que passè quie?

— Câise-tè, foula, l'est ion dâo tsemin dè fai.

— Ao ouaï! lâi a portant su sa carletta : *Aiguilleur*.

On nous écrit :

Le *Conteur vaudois* donne à entendre, dans son numéro du 21 juillet, que le carabin qui avait si singulièrement diagnostiqué dans le cas d'un joueur de violoncelle n'a pas été admis à « intrare in nostro docto corpore. » Le *Conteur* doit se tromper. Ce ne peut être que de ce docteur que les *fliegenden Blætter* ont raconté dans le temps une visite à un pauvre vieux malade :

Le docteur (après avoir examiné le pouls, la langue, etc., du malade). — Vous avez besoin d'exercice, mon ami; il faut prendre sur vous et vous donner forcément du mouvement; la vie sédentaire ne vaut rien pour vous. Quel est votre profession?

Le malade. — Monsieur, voici trente ans que je suis facteur rural.

Mlle Favart. — Nous nous empressons de rappeler à nos lecteurs que c'est mardi 7 courant, que nous aurons le plaisir d'entendre sur notre scène, une des plus célèbres artistes de l'époque, Mlle Favart de la Comédie Française. Le beau rôle de Mathilde, dans le *Supplice d'une femme*, a été un de ses plus brillants succès; sa réputation a atteint aujourd'hui la grandeur qu'elle mérite ; peu d'artistes ont touché à la fois, et avec la même perfection, à la Comédie, au Drame et à la Tragédie. A la grâce, à la distinction, au charme, qui sont innés en elle, à un organe sympathique et pénétrant, elle joint un art consommé. C'est une des comédiennes les plus aimées du public et l'un des plus fermes soutiens du Théâtre français.

Pour nos lectrices ! — Une élégante nouveauté est le fichu Fritz en crêpe de Chine splendidement brodé. Il se compose d'une grande pointe en crêpe de Chine qui se met *sur* la poitrine et se drape en décrivant le cœur, retenu par un bouquet de fleurs. Les deux autres pointes du fichu se nouent derrière et retombent dans le dos. Le fichu Fritz est d'une originalité extrême et par cela même tente toutes les femmes qui veulent de la nouveauté à tout prix. Les broderies se font de couleur naturelle, ce qui donne aux femmes qui le portent l'air d'*un espalier*. Un des plus remarqués était en crêpe de Chine blanc crème entièrement brodé de grosses roses avec branchages de feuilles mortes et de feuilles mousses. Un autre était en crêpe de Chine bleu pâle avec broderie de roses de toutes couleurs, de nuances très-effacées. Enfin, le troisième est en crêpe de Chine noir avec des roses détachées et ombrées de nuance tilleul, rouge, bleu pâle, se détachant sur un fond de petits branchages couleur de bois et entouré d'une guirlande de myosotis.

On lisait l'autre jour dans une de nos feuilles d'annonces :

« On a laissé samedi dernier, dans le magasin d'épicerie de Madame *** un parapluie rouge. Il sera rendu à la personne qui pourra en indiquer la couleur. »

Autre annonce :

« On demande un garçon vigneron de vingt à trente ans, capable de soigner un cheval et une fille de cuisine du même âge. »

L. MONNET.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.